



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 05 mars 2025

Date de la convocation :
20 février 2025

Membres	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Votants	19
Pour	19

L'an deux mil vingt-cinq, **le cinq mars à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAUT Maire,
Madame Marina DANTIC, Madame Annick NOSSEREAU, Monsieur Pierre DAVID, Adjoint,

Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Michel LEFEVRE, Monsieur Philippe JAMET, Monsieur Jacques QUEUDEVILLE, Madame Guylaine THIBAUT, Monsieur Patrick REGNIER, Madame Laurence VENNEVIER, Monsieur Yvan BOIDÉ, Madame Brigitte DELANOUE, Madame Angélique DUFRESNE, Madame Nathalie BEAUFILS, Monsieur Guillaume DELANOUE, Madame Lydie ROGER, Monsieur Jean-Marie BARLOUIS.

Membre excusé :

Membres excusés ayant donné pouvoir : Madame Françoise ROUX a donné pouvoir à Madame Marina DANTIC.

Membre absent :

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE



DCM : 2025-01-003

7.1.3. Finances locales - Affectation du résultat de fonctionnement

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Compte tenu des résultats constatés à la fin de l'exercice 2024 pour la section de fonctionnement, il sera proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats de la manière suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	383 252,59
B - Résultat antérieurs reportés	292 645,15
C - Résultat à affecter	675 897,74
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D - Solde d'exécution cumulé d'investissement	263 163,58
E- Solde des restes à réaliser d'investissement	-676 100,00
F - Besoin de financement (D+E)	-412 936,42

Transmis en Préfecture le	06/03/2025
Reçu en Préfecture le	06/03/2025
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20250305-2025-01-003-DE	
Publication électronique le	06/03/2025

AFFECTATION (G+H)	548 645,31
G - Affectation en réserves R1068 en investissement Au minimum couverture du besoin de financement (F)	412 936,42
H - Report en fonctionnement R002	262 961,32

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition d'affectation ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE



Le Maire,
Gilles THIBAUT

